



HAL
open science

La succession de Laugier à la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle du Cnam, dix ans de débats (1937-1947)

Régis Ouvrier-Bonnaz

► To cite this version:

Régis Ouvrier-Bonnaz. La succession de Laugier à la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle du Cnam, dix ans de débats (1937-1947). Cahiers d'histoire du Cnam, 2014, Les sciences de l'homme au travail au Cnam à l'aube des Trente Glorieuses, vol.01 (1), pp. 23-42. hal-01863304

HAL Id: hal-01863304

<https://hal.science/hal-01863304v1>

Submitted on 10 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La succession de Laugier à la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle du Cnam, dix ans de débats (1937-1947)

Régis Ouvrier-Bonnaz

*Groupe de recherche et d'étude sur l'histoire du travail et de l'orientation (Greshto),
Centre de recherche sur le travail et le développement (CRTD), Cnam.*

Résumé

Dans cet article, nous présentons et analysons les débats qui ont eu lieu dans les instances du Conservatoire national des arts et métiers à propos de la succession d'Henri Laugier à la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle, de sa démission le 1^{er} octobre 1937 à la création en 1947 d'un cours de « sélection et orientation professionnelles ». Parallèlement, nous analysons les raisons qui ont conduit en 1941 au rattachement au Cnam de l'Institut national d'orientation professionnelle, institut libre d'enseignement supérieur créé en 1928. Dans ce cadre, nous essayons de repérer et de discuter les tensions et les compromis qui ont accompagné le maintien d'un enseignement spécifique concernant la physiologie du travail et l'orientation professionnelle pour tenter de mieux comprendre l'histoire du développement de ces deux domaines après 1945. Cet article qui couvre une période de dix ans s'inscrit dans un projet d'étude des chaires traitant de l'Homme au Travail au Cnam et des hommes qui les ont dirigées de 1900 à nos jours.

En 1928, la création de la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle au Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam) et l'ouverture de l'Institut National d'Orientation Professionnelle (INOP), institut libre d'enseignement supérieur, marquent durablement le paysage de l'orientation en France : l'orientation à l'issue de la scolarité obligatoire revenant à l'INOP dirigé par Henri Piéron et l'orientation professionnelle des adultes à la nouvelle chaire occupée par Henri Laugier au Cnam. Dans cet article nous nous appuyons sur les débats qui ont eu lieu dans les instances du Conservatoire concernant la succession de Laugier depuis sa démission de la chaire de physiologie du travail le 1^{er} octobre 1937, jusqu'à l'ouverture en 1947 d'un cours de « Sélection et Orientation Professionnelles » et le rattachement de l'INOP au Cnam en 1941. Dans ce cadre, nous es-

sayons de repérer et d'analyser les tensions et les changements qui ont accompagné le maintien d'un enseignement spécifique concernant la physiologie du travail et l'orientation professionnelle pour tenter de mieux comprendre les ressorts du développement de ces deux domaines au Cnam après 1945.

Laugier et la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle, la science au service du travail

Henri Laugier (1888-1973) est un physiologiste reconnu quand il est nommé en 1928 à la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et d'orientation professionnelle comme en témoignent les propos tenus lors de sa demande d'inscription sur la liste d'aptitude aux maîtrises de conférences en 1923 : « *physiologiste connu depuis plusieurs années de la Société de biologie. [...] De ses mémoires et notes on compte plus de cinquante et cependant ils ont été interrompus de 1914 à 1919 par la guerre pendant laquelle M. Laugier se distingue comme médecin de bataillon (trois citations et la Légion d'honneur)* »¹. Le par-

¹ Rapport de M. O. Duboscq, professeur à la Faculté des Sciences de Paris en date du 6 février 1923 reproduit dans (Morelle, 1999). Duboscq précise en conclusion : « *Je n'ai donné qu'une idée bien incomplète des travaux de M. Laugier. Si j'ai accepté de les résumer, c'est qu'ils sont d'une qualité telle que l'inscription de leur auteur sur la liste des docteurs aptes aux maîtrises de conférences ne me paraît pas pouvoir être mise en cause* ».

cours de Laugier est significatif de l'évolution des liens qui unissent le monde de la recherche et le monde politique sous la III^e République. Son engagement socialiste forgé dans le creuset du Groupe des Etudiants collectivistes² au début du siècle l'a conduit à diriger le cabinet d'Yvon Delbos³. À travers son adhésion aux valeurs du socialisme, Laugier cherche « *une conduite, une morale autant qu'une idéologie* » (Trebitsch, 1995). En 1923, après avoir été préparateur de physiologie générale dans le laboratoire de Lapique à la Sorbonne, il entre comme chef de travaux au laboratoire de physiologie appliquée à la prophylaxie et à l'hygiène mentale qu'Edouard Toulouse (1865-1947) vient d'ouvrir à l'hôpital Henri Rousselle à Sainte-Anne⁴. Il y côtoie Henri Piéron (1881-1964) avec qui il crée l'Institut National d'Orientation Professionnelle en 1928 et J.-M. Lahy (1872-1943), l'initiateur d'une psychotechnique française caractérisée par son opposition

² Ce groupe devient en 1911 le Groupe des Etudiants Socialistes Révolutionnaires dont Laugier assurera le secrétariat à partir de 1913 ; mobilisé, il laisse son poste à Marcel Prenant (Trebitsch, 1995).

³ Normalien, radical socialiste, éditorialiste à la Dépêche du Midi, élu du département de la Dordogne, sous-secrétaire d'état à l'Enseignement technique puis ministre de l'Instruction publique et des Beaux Arts (février-novembre 1925), Garde des Sceaux (janvier-juin 1936), ministre des Affaires Etrangères (juin-juillet 1936) et de l'Education Nationale (septembre 1939-juin 1940).

⁴ Toulouse utilise les apports de la science pour tenter de rendre la société plus juste et rationnelle d'où son souci de trouver des applications pratiques aux découvertes et avancées scientifiques de la biologie. Dans cette logique, il fonde au début des années vingt la « Bioratie ».

au taylorisme (Lahy, 1916). Très marqué par l'irrationalité de la première guerre, il s'engage en 1921 dans le Mouvement des Compagnons de l'Université nouvelle créé en 1919 pour promouvoir l'école unique et favoriser la rationalisation de l'orientation scolaire. Pour Trebitsch (1995, p.32) : « *Laugier préfigure en quelque sorte un Cartel des gauches intellectuelles, tant par son éventail politique allant des radicaux aux socialistes, que par la place importante qu'y tiennent les scientifiques préoccupés d'organiser politiquement la recherche et de régénérer la société par l'éducation* »⁵.

Laugier, à la suite de Toulouse, soucieux de concilier les approches physiologiques et psychologiques de l'orientation professionnelle, a tenté de trouver derrière la diversité des mesures psychophysiologiques la solution au classement des individus en vue de leur placement, inventant « *une nouvelle science* » au croisement de la biologie, de la physiologie et de la psychologie : la biotypologie. Celle-ci « *se donne pour objectif de coordonner les travaux des sciences qui ont choisi l'homme pour objet de leurs études – la morphologie, l'anthropométrie, la psychologie différentielle, la physiologie individuelle qui naît des recherches appliquées au travail – pour étudier les interrelations entre les divers caractères de l'homme et envisager des classifications scientifiques des types humains* » (Lau-

gier, Toulouse & Weinberg, 1934, p.149). Pour Le Bianic (2004), « *cette quête éloignée [Laugier] des visées essentiellement pratiques du Cnam et le poussa vers des recherches empreintes d'un certain eugénisme, dont l'issue se révéla plus qu'hasardeuse* ».

Laugier est un homme de réseaux et sa connaissance du fonctionnement des instances institutionnelles, parlementaires et ministérielles où il siège comme expert à partir de 1925 est précieuse pour le Cnam, lieu symbolique et stratégique de rencontre entre le monde intellectuel et le mouvement social (Fontanon, 1994)⁶. Nommé en 1936 chef du nouveau Service central de la Recherche voulu par le Front Populaire, il devient en 1939 le premier directeur du tout nouveau Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) après avoir participé en 1937 à l'ouverture du Palais de la Découverte, espace de rencontre de la science et de l'art moderne dont il est un des fervents partisans.

Le projet de création d'un Institut du Travail, un premier essai d'unification des sciences de l'homme au travail au Cnam

Dès 1930, Laugier défend l'idée au-

5 Le Cartel des Gauches (mai 1924-juillet 1926) crée une commission de l'école unique présidée par Ferdinand Buisson puis par Anatole de Monzie. Laugier y siège au titre des Compagnons de l'Université nouvelle.

6 Affilié à la Franc-Maçonnerie, il participe activement à l'aventure de l'Union rationaliste fondée le 10 mars 1930 dont l'objectif est « *de défendre et répandre dans le grand public l'esprit et les méthodes de la Science* » (programme publié dans le premier numéro des *Cahiers rationalistes* en janvier 1931). Il accède en 1938 au poste de secrétaire général.

près du directeur du Cnam de la création d'un Institut du Travail par :

[...] transfert du laboratoire de physiologie du travail du Conservatoire, sur un terrain à déterminer, et avec des locaux suffisants [...]. Ultérieurement pourraient venir se concentrer autour de ce laboratoire, les services de recherche de l'Institut d'Orientation professionnelle, le laboratoire de psychologie appliquée de l'École des Hautes Etudes, les laboratoires de la chaire de Prévention des Accidents du travail, et le musée correspondant.

Ainsi se constituerait progressivement un vaste centre de recherches sur le travail humain⁷.

L'année suivante, Laugier précise son projet en y incluant la chaire d'organisation scientifique du travail (M. Dautry) et la chaire d'organisation du travail et des Associations ouvrières (M. Aucey). Dans cette création Laugier voit l'occasion de faire du Cnam, *La Sorbonne de l'enseignement technique* comme, dit-il, le réclame souvent avec beaucoup de raison M. Labbé, le directeur de l'enseignement technique de 1920 à 1933. En 1934, ce projet trouvera un début de réalisation avec le transfert⁸ de la chaire tenue par Laugier dans un bâtiment, attribué à l'Enseignement supérieur puis au Cnam, situé au 41 de la rue Gay Lussac auparavant occupé par le Musée pédagogique

7 [Archives du Cnam : Lettre au directeur du Cnam, Physiologie du travail (1930-1942) 2CC/5.]

8 Le déménagement a lieu le 2 et 3 juillet 1934 [Archives du Cnam : lettre du 22 juin 1934 aux établissements « Aux Professionnels réunis » et courrier de Laugier du même jour au Directeur du Cnam, Carton INETOP 2FF/4].

transféré en 1932 rue d'Ulm⁹.

Ce bâtiment abrite également le secrétariat de l'INOP et quelques cours, la plupart des enseignements de cet Institut se tenant au Cnam et au laboratoire de psychologie de la Sorbonne dirigé par Piéron¹⁰. Le bâtiment est en très mauvais état et la question de sa réhabilitation se pose rapidement. Dans le cadre du plan Marquet (1884-1955)¹¹ qui prévoit une série de grands travaux pour lutter contre le chômage et développer l'activité industrielle, le Cnam est doté d'une subvention qui lui permet d'envisager cette réhabilitation. Après débat au sein de l'Institution sur l'intérêt d'une telle opération, la démolition des anciens bâtiments et la

9 Note au directeur du Cnam daté du 24 février (année non précisée) : « M. Laugier demande s'il peut occuper au Musée Pédagogique 3 ou 4 salles (ancien bureau du directeur au 1^{er}) qu'il remettrait en état sur les crédits de l'INOP, pour installer une consultation d'orientation professionnelle. Se mettre en rapport avec M. Piéron. Le Musée Pédagogique doit abriter plus tard : L'INOP, le labo de physiologie (M. Laugier), le labo du Dr Wallon, le labo de M. Lahy ». Voir également la note à M. le Directeur du 7 mars 1933 où il est demandé l'autorisation de loger dans les deux pièces réservées au gardiennage un des garçons de laboratoire de M. Piéron et l'évacuation de la Bibliothèque de France, organisme ni officiel, ni subventionné qui occupe indûment une pièce du rez-de-chaussée, ainsi que la lettre officielle de Piéron au directeur du Cnam datée du 13 mars 1933 faisant état d'un arrêté ministériel d'affectation et la réponse du directeur datée du 16 mars 1933 [Archives du Cnam, Carton INETOP 2FF/1].

10 Voir la brochure réalisée par l'INOP et éditée par la Direction de l'Enseignement Technique présentant l'INOP et le programme de cours pour l'année 1931/1932. L'année antérieure 99 élèves dont 40 élèves réguliers ont suivi l'enseignement et 14 ont réussi l'examen final.

11 Ministre du Travail du 9 février 1935 au 8 janvier 1935 sous la présidence du conseil de Gaston Doumergue.

construction d'un nouvel immeuble sont décidées. La construction achevée en 1938, l'INOP s'y réinstalle¹².

Institut libre d'enseignement supérieur, créé en 1928 par Piéron, Laugier et Fontègne, un inspecteur de l'Enseignement Technique, avec l'appui de la Direction de l'Enseignement Technique (DET), l'INOP a pour mission de coordonner les travaux concernant l'orientation pour lui donner « *une base plus solide, une méthode plus exacte* ». Trois buts sont assignés à ce nouvel établissement : rassembler et mettre en ordre la documentation relative à l'orientation professionnelle, coordonner les résultats des travaux des différents laboratoires de recherche, assu-

rer la formation du personnel des offices d'orientation¹³. La tâche n'est pas aisée comme le précise Edmond Labbé, le directeur de l'enseignement technique dans son discours d'inauguration. En effet, dit-il :

La notion d'orientation professionnelle est une des plus complexes qu'on puisse concevoir. Quelle place exacte tient exactement l'homme dans la production, quelle influence exerce ses aptitudes particulières sur le rendement, problème préliminaire déjà difficile à résoudre et sur lequel les meilleurs esprits sont loin d'être d'accord ? Que faut-il attendre des aptitudes ? Dans quelle mesure est-il possible de les analyser, de les déterminer, sans faire tort à l'unité de la personne, à cette individualité vivante qui réagit souvent d'une manière imprévisible et qui déroute les conclusions du laboratoire (Labbé, 1928, p. 154).

Au début des années 1930, le statut des offices d'orientation est incertain : l'INOP a un statut d'établissement privé, le Bureau Universitaire des Statistiques (BUS) créé en 1932 a un statut de type associatif, un important effort d'institutionnalisation reste donc à faire pour que l'orientation devienne une réalité nationale s'incarnant dans les institutions (Garoff, 1987). Ce sera l'œuvre du gouvernement de Front Populaire. Ce gouver-

12 Une somme de 2.598.000 francs est prévue à cet effet (décision du 31 janvier 1936 – Lettre du 6 février 1936). Dans un premier temps une somme de 1.430.000 francs est allouée pour la destruction des anciens bâtiments et la construction d'un bâtiment de deux étages étudiée « *pour permettre la surélévation de cinq étages supplémentaires permettant ainsi de porter la construction à 7 étages* » [Archives Cnam : note non datée – Carton INETOP]. L'immeuble comprendra finalement cinq étages (lettres de la direction de l'Enseignement Technique du 27 décembre 1938 et du 13 Mai 1937 accordant un crédit supplémentaire de 2.397.000 francs au Cnam pour la réalisation de cette opération.). Un crédit supplémentaire de 1.000.000 francs (lettre du 31 décembre 1937 de la DET puis de 1.757.000 francs (lettre du 27 février 1939) est attribué pour l'acquisition du matériel et de l'outillage nécessaires à l'équipement de l'INOP [Archives Cnam : Carton INETOP 2FF/4]. Avec ces crédits on est proche de la somme de 8 millions indiquée page 141 par A. de Monzie dans son livre « Le Conservatoire du Peuple ». La réception définitive des travaux a lieu le 15 février 1940 en présence de M. Luc, Directeur général de l'Enseignement Technique. M. Ragey alors directeur adjoint de l'Enseignement Technique et M. Nicolle, directeur du Cnam font partie de la commission de réception [Archives Cnam : lettre du 10 février 1940 de la DET au Directeur du Cnam – Carton INETOP 2FF/4].

13 Le décret du 26 septembre 1922 qui marque la création des Offices d'orientation professionnelle et les place sous la responsabilité du sous-secrétariat à l'Enseignement Technique rattaché depuis 1920 au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux Arts repose sur un compromis et la mise en ordre administrative ne change guère la réalité (Prost, 1996) : le service d'orientation reste facultatif et les offices d'orientation continuent d'être financés par des acteurs privés, des entreprises, des organismes ou collectivités publiques.

nement issu des élections législatives du 5 mai 1936, soucieux de justice sociale et de progrès économique, va jeter les bases d'un véritable service d'orientation¹⁴. La pénurie de main d'œuvre qualifiée est un des problèmes majeurs auquel le gouvernement de Front Populaire doit s'attaquer. Pour les responsables de l'enseignement technique, le moyen d'améliorer l'accès à l'emploi et de lutter contre le chômage réside dans l'amélioration de la formation professionnelle. Dans ce domaine la loi Astier (1919) n'a pas donné tous les résultats attendus. Deux textes de loi vont être adoptés, tous les deux liant l'orientation à la formation professionnelle :

- la loi du 10 mars 1937 portant organisation de l'apprentissage dans les entreprises artisanales connue sous le nom de loi Walter-Paulin,

- le décret loi du 24 mai 1938 relatif à l'orientation et à la formation professionnelle dans le commerce et l'industrie.

Le second texte précise qu'aucun jeune de moins de 17 ans ne peut être employé sans un certificat d'orientation professionnelle indiquant d'éventuelles contre-indications à l'exercice du métier choisi. Cette disposition implique de créer un nouveau service. En 1939, deux

décrets fixent les modalités de création et de fonctionnement des centres d'orientation professionnelle. Un secrétariat d'orientation professionnelle départemental ou interdépartemental est institué. Animé par un secrétaire d'orientation professionnelle, il est soumis à l'autorité du Préfet et relève des attributions des Inspecteurs d'académie. D'autres dispositions législatives préciseront le lien avec le système scolaire et l'obligation faite aux directeurs d'école de collaborer avec ces centres mais aussi avec les services de placement qui sont tenus d'adresser au secrétaire d'orientation l'état du marché du travail local. L'orientation devient ainsi une affaire d'Etat dont la mise en œuvre dépend en grande partie du Secrétariat à l'enseignement technique au Ministère de l'Education Nationale. Hyppolite Luc (1888-1946), directeur de l'Enseignement Technique depuis 1933 après en avoir été sous-directeur dès 1924, maintenu en poste pendant la guerre jusqu'en 1944, va s'efforcer de faire paraître certains textes d'application du décret-loi du 24 mai 1938 (Fontègne & Luc, 1943)¹⁵. C'est dans ce contexte que la succession de Laugier à la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle et

14 Voir lettre de Piéron à Hyppolite Luc, Directeur de l'Enseignement Technique datée du 16 mai 1936 : « Au moment où la politique sociale de la France va comporter une organisation novatrice, je pense bien que vous allez pouvoir réaliser quelques uns de vos projets, parmi lesquels l'organisation de l'O.P. est, j'en suis sûr, au premier plan [...] je ne songe pas du tout à vous imposer ma collaboration [...] je tiens simplement à vous dire que vous pouvez compter, si elle est utile, sur ma collaboration. » [Correspondances Archives Henri Piéron. Institut de Psychologie. Boulogne-Billancourt – Carton 13].

15 Jérôme Carcopino, secrétaire d'Etat à l'Education Nationale et à la Jeunesse de février 1941 à avril 1942, précise dans *Souvenirs de sept ans 1937-1944* (1953, p.295) que Luc ne faisait pas de politique, « passionné par son œuvre, et convaincu qu'elle importait essentiellement à l'avenir de la France ». À la mort de Luc en 1946, Henri Piéron, directeur de l'INETOP, dira : « Il eut laissé passer tous les régimes pourvu que l'Enseignement Technique ne passe point [...] je savais que si Luc se maintenait [...] malgré toutes les couleuvres qu'il lui fallait avaler c'était pour assurer la défense de son œuvre » (Troger, 1989, p.606).

d'orientation professionnelle est discutée.

Le maintien d'un enseignement concernant la question du travail et de l'orientation au Cnam : l'opposition de De Monzie, président du Conseil d'administration

Laugier, au moment de sa démission le 1^{er} octobre 1937, propose pour le remplacer dans son enseignement les docteurs Faillie (1895-1945) et Bonnardel (1901-1988), le premier se chargeant plus spécifiquement des cours de physiologie du travail et d'hygiène industrielle, le second des leçons d'orientation professionnelle telles qu'il les avait conçues. Tous les deux sont médecins et proches collaborateurs de Laugier à la chaire, le premier dès 1928, le second à partir de 1932. Faillie est un physiologiste qui ne s'intéresse qu'indirectement à l'orientation professionnelle comme en atteste la nature de ses travaux de recherche (Rybak, 1994) et Bonnardel plutôt un spécialiste de la psychométrie et de la méthode des tests qui se définira lui-même comme « *un médecin d'usine spécialisé* » chargé de l'embauche et de la sélection (Bonnardel, 1943). Pendant les années 1939-1940, vingt leçons sont prononcées, suivies par quarante sept auditeurs. Lors du Conseil d'Administration (CA) du 27 février 1940, Faillie demande l'inscription de quinze séances de Travaux pratiques avec la nomination d'un Chef de travaux

temporaire pour pallier l'absence de Bonnardel mobilisé. La réponse est négative du fait que celui-ci continue de percevoir son traitement et qu'il n'y a aucune somme disponible pour cette création d'emploi temporaire. Ce dernier démobilisé en juillet 1940 demande un congé le 1^{er} novembre 1940 (Ohayon, Sellier & Vermes, 1994).

Lors du CA du 28 novembre 1940, Anatole de Monzie¹⁶, profitant du débat sur le maintien ou la modification des chaires des professeurs partis à la retraite l'année précédente précise que « *le maintien de la chaire de physiologie du travail appelle de sa part des réserves sérieuses* »¹⁷. Louis Ragey¹⁸, le directeur du Cnam qui s'était préparé à faire face à cette attaque¹⁹, s'exprime alors en

16 Président du CA du CNAM depuis 1935 à la suite de Painlevé et à la demande de ce dernier au titre de ses différentes fonctions ministérielles en particulier à l'Instruction Publique en 1924 puis à l'Education Nationale en 1932, il exerce cette responsabilité jusqu'en septembre 1944.

17 [Archives du Cnam : CA du 28 novembre 1940, p. 29.]

18 Louis Ragey (1895-1970), chargé de fonctions de direction depuis le 2 février 1940 est nommé directeur à compter du 1^{er} mars 1941. Membre du cabinet de De Monzie, ministre de l'Instruction publique en 1924 puis en 1932. Directeur adjoint à la Direction de l'Enseignement Technique dès 1933, il est nommé Inspecteur Général de l'Enseignement Technique en 1939.

19 Voir lettre du 2 décembre 1938 d'Hyppolite Luc, le Directeur de l'Enseignement Technique à Henri Piéron : « *J'ai vu M. Bonnardel. Nous sommes tout à fait d'accord. Le combat a commencé pour le maintien de la Chaire et j'espère pouvoir gagner la partie. J'en serai très heureux, moins pour Bonnardel que pour nous* ». [Correspondances Archives Henri Piéron. Institut de Psychologie. Boulogne-Billancourt – Carton 13]. Ragey alors directeur adjoint à la Direction de

son nom propre et au nom du Directeur de l'Enseignement Technique pour rap-
peler que cet enseignement est unique
en France et que tous les pays « *pous-
sent activement leurs recherches* » ; et
de préciser : « *M. Laugier²⁰ a fait de ses
élèves plutôt des chercheurs que des suc-
cesseurs. Doit-on l'incriminer, est-ce un
tort quand il s'agit d'une science qui se
cherche elle-même ?* » (*idem*).

La condamnation par Anatole de
Monzie de l'enseignement dispensé dans
cette chaire est alors sans appel : « *qu'ont
cherché les chercheurs formés par M.
Laugier ? Une discipline, soit. Quand
ils l'auront trouvée on pourra créer une
chaire qui l'enseignera* ». Pour l'instant,
« *il estime qu'il n'est pas facile de regrou-
per le vide* » (*idem*, p.23). Pour de Monzie,
« *la matière à enseigner dans cette chaire
n'est pas une science* » d'où sa demande
de suppression de la chaire « *parce qu'il
est logique avec lui-même et qu'il est
profondément opposé à l'enseignement
qu'elle donne* » (*idem*, p.24). Paul Divi-
sia (1889-1964), professeur d'Economie
industrielle et statistique évoque alors la
possibilité de séparer la physiologie du
travail et la psychologie au regard de la
psychotechnique. En réponse à cette pro-
position, Georges-Albert Boutry (1904-
1983), professeur de physique appliquée
aux industries du vide et de l'électronique
affirme que, pour lui, ces deux disciplines

l'Enseignement Technique ne devait rien ignorer des
menaces de suppression de la Chaire suite à la démission
de Laugier.

20 Laugier, interdit d'enseignement depuis juillet 1940,
a alors quitté la France.

« [...] *se trouvent mariées, mêlées dans la
question des tests. Au fond cette question
des tests est à la base aussi bien de cette
science qui se forme que de la discussion
actuelle : on peut discuter certains tests,
on peut discuter certaines méthodes de
recherches, de recoupements de tests,
mais, en tout cas, il y a là une direction
de recherche qu'il ne faut pas sacrifier* »
(*idem*, p.25).

Le directeur du Cnam, fort de la posi-
tion du Directeur de l'Enseignement Tech-
nique et soucieux de trouver un compromis,
propose alors la transformation de la chaire
en cours et la désignation d'une commission
composée de lui-même, de MM. Boutry,
Divisia et Monteil²¹ pour :

- se rendre à l'INOP et examiner ses
ressources et possibilités,
- examiner ses moyens d'action et
d'enseignement,
- émettre un avis sur le remplace-
ment de la chaire par un cours,
- voir dans quelles conditions, il se-
rait souhaitable de resserrer les liens de
l'INOP et du Conservatoire à l'aide d'un
statut nouveau.

Dès lors, le rattachement de l'INOP
au Cnam est posé. Trois raisons vont pré-
cipiter ce rattachement. En premier lieu,
le contrôle par le Cnam d'une institution
accueillie dans un bâtiment dont il a as-
suré la construction sur le plan financier
dans le cadre des crédits du plan Marquet.
Deuxièmement, la crainte de la DET de
voir l'INOP tomber dans le giron du très
vichyssois commissariat aux chantiers de

21 Monteil (1876-1965) est professeur de Machines
(1929-1946).

la Jeunesse Française, mais aussi probablement la volonté de Luc, le directeur de la DET, de mieux contrôler un établissement dont le statut privé et l'influence de Piéron à la direction lui permettaient d'avoir une indépendance d'action peu propice à l'institutionnalisation de la politique nationale en matière d'orientation soutenue par la Direction de l'Enseignement Technique.

Lors du CA du 18 mars 1941, alors que l'arrêté de rattachement de l'INOP est déjà paru, le rapport de la commission chargée de statuer sur le remplacement de la chaire de physiologie du travail et d'orientation professionnelle par un cours est présenté en l'absence de son président, Casimir Monteil empêché²². Dès l'introduction, le rapport précise :

La question n'est pas de celles qui entraînent logiquement un avis unanime. Cette hésitation raisonnable à se ranger sans réserve à une opinion motivée vient du double aspect de la question, d'une part, intérêt incontestablement grand de rechercher les solutions à un nombre considérable de problèmes touchant au facteur humain [...], d'autre part, difficulté d'obtenir pour chacun de ces difficiles problèmes une solution d'une approximation suffisante. Devant une tâche qui, dès l'abord, se révèle ingrate, devons-nous y renoncer a priori ou l'entreprendre en songeant que, bien souvent, dans l'évolution scientifique, des efforts soutenus ont conduit à des triomphes inattendus.

Les membres de la commission, après avoir tenté de définir les champs respectifs de la physiologie et de l'orientation professionnelle, se prononcent

pour le maintien d'un enseignement de physiologie du travail et d'orientation professionnelle au Cnam. De Monzie fait à nouveau de sérieuses réserves « [...] quant aux méthodes qu'il a vues appliquer en France. Il réaffirme son point de vue qu'avant de construire un enseignement il faut le fonder sur des bases de recherches, dans le cas présent ces recherches sont-elles fondées ? Il ne le croit pas ».

À l'argument avancé que tous les pays ont développé un tel enseignement, il indique que « l'orientation professionnelle établie, sur un très large pied, en URSS, a complètement échoué ».

La référence faite par de Monzie à l'échec de l'enseignement et de la pratique de la psychotechnique en URSS est ici déterminante car elle marque son intérêt pour ce pays. Dès 1922, élu sénateur du Lot, il milite pour la reconnaissance de l'Union Soviétique. Par ailleurs, président de la commission des Affaires Russes (1924-1927) en charge de l'indemnisation des porteurs d'emprunts russes, il fait partie de la délégation à la conférence franco-soviétique en septembre 1927²³. De ces expériences, il tire un livre *Petit manuel de la Russie nouvelle*, qui se donne pour objectif « de reconnaître les caractères spécifiques de la Révolution russe, ce lyrisme spécial sur fond de science, cette dictature ordonnée,

²³ En 1931, il publie *Petit Manuel de la Russie Nouvelle*. Il y étudie, le premier Plan quinquennal (1928-1933) en URSS et les conséquences de ce plan sur l'organisation du travail (pp.274-316). À noter que la VII^e Conférence de psychotechnique se tient à Moscou en septembre 1931.

²² [Archives du Cnam : Compte-rendu annexé au CA du 28 novembre 1940, pp. 51-53.]

implacablement ordonnée, qui pour la première fois, règne sur l'économie » (De Monzie, 1931, p. 334) parce que « *l'intérêt de l'Europe, sa volonté de salut ne lui commandent pas moins logiquement de comprendre le statut actuel de cet ancien empire des tsars devenu le siège d'une Révolution permanente* » (*ibid.*, p.3).

C'est au nom de sa conception de l'histoire et de ce qu'elle nous apprend qu'il se forge son jugement à propos de l'enseignement propre au travail au Cnam²⁴. Se méfiant des doctrines socialistes et communistes appliquées au travail, il n'est pas exclu qu'il voyait également dans cet enseignement un support de propagande idéologique susceptible de favoriser les thèses marxistes qu'il dénonce par ailleurs et qui dans les années 1930 se sont imposées dans certains milieux scientifiques et dans les institutions universitaires²⁵.

En 1928, plusieurs intellectuels français conquis par « *le nouvel humanisme qu'incarnait l'URSS* », suite à un voyage en URSS, avaient adhéré à une association d'intellectuels lancée par la diplomatie culturelle soviétique. Cette association créée en 1927, dite Cercle de la Russie Neuve, a pour but de faire connaître les réalisations soviétiques de la nouvelle Russie dans les milieux in-

24 Voir à ce sujet son ouvrage *Pétition pour l'Histoire* (De Monzie, 1942).

25 Il n'est pas exclu par ailleurs que l'attitude de De Monzie soit aussi influencée par la signature du pacte germano-soviétique qu'il condamne (De Monzie, 1942). Ce pacte signé le 23 août 1939 est rompu le 22 juin 1941 au moment de l'invasion de l'Union Soviétique par l'Allemagne.

tellectuels français et de nouer des liens privilégiés avec des intellectuels français soigneusement choisis (Gouarné, 2012). En 1932, différentes commissions sont constituées dont une commission scientifique avec pour secrétaire Henri Wallon. Georges Friedmann y est chargé de préparer un questionnaire sur la psychotechnique à renseigner par les partenaires russes²⁶. Ce questionnaire composé de vingt-trois questions comprend quatre sections : la psychotechnique scolaire, le travail avec deux sous-sections (la profession et la psychotechnique industrielle), le témoignage et la propagande. Comme le précise Friedmann (1934, p.13) : « *Il nous a paru nécessaire de parler dès maintenant de l'effort qui s'accomplit en Union Soviétique, grâce aux formes socialistes de la société et du travail – effort immense vers le contrôle de la technique, qui va déjà bien au-delà des contradictions où se débat le capitalisme dans ce domaine comme en tant d'autres.* »

Avec des membres du « Cercle de la Russie Neuve », J. M. Lahy crée en 1933 « l'Académie matérialiste ou groupe d'études matérialistes ». Pour les participants à cette académie, regroupés dans un réseau d'intellectuels dont la caractéristique commune est de se référer à la pensée marxiste pour étudier les activités humaines et pour penser l'organisation sociale, « *toutes les sciences doivent être*

26 [Archives Lahy, Musée historique de l'Hôpital Sainte Anne – Dossier 83 : Cercle de la Russie Neuve.] À côté du questionnaire et d'une synthèse des réponses des partenaires soviétiques, on trouve dans ce dossier un ensemble de correspondances entre ce cercle et ces derniers qui nous renseignent sur ses activités.

étudiées par les spécialistes du point de vue du matérialisme dialectique » (Labèrenne, 1979, p. 21). Pour ces intellectuels, l'Union Soviétique est le pays où les conflits entre l'homme et la technique sont en cours de résolution, la rationalisation de la production pouvant être source de progrès pour l'humanité à condition d'être attentive aux valeurs humaines. Se retrouvent dans les différentes commissions du groupe d'études matérialistes, ceux qui forment, selon De Monzie, « *l'équipe saugrenue du brave Wallon* » quand il publie ce monstrueux recueil, *À la lumière du marxisme* (De Monzie, 1941, p. 131). De Monzie accuse « *ces agrégés* »²⁷ de troubler l'ordre social en substituant à « *l'exposé des faits* », « *l'exposé des doctrines* » (De Monzie, 1942, p.110). Au fond, ce qu'il conteste, c'est la possibilité pour la psychotechnique d'élaborer des outils de connaissance au service de la gestion rationnelle du social en général et du travail en particulier. Il ne croit pas ou plus en la possibilité de la psychotechnique de transformer et d'améliorer l'ordre social et économique sur la base d'une approche matérialiste de la société et de l'homme au travail.

27 Participent à l'ouvrage dont Henri Wallon a rédigé la préface, Jean Baby, Marcel Cohen Georges Friedmann, Paul Labèrenne, Jean Langevin, René Maublanc, Henri Mineur, Charles Parain et Marcel Prenant, tous agrégés de l'Université.

L'étude du travail au Cnam entre physiologie et psychologie appliquée : la séparation de la chaire en deux enseignements

Contre l'avis du président du CA, la décision du maintien d'un enseignement de physiologie du travail et d'orientation professionnelle est prise lors de la séance du mercredi 7 mai 1941. Le directeur du Cnam précise :

L'enseignement de la physiologie du travail n'a jamais été suspendu, le Docteur Faillie assurant depuis trois ans le remplacement du professeur titulaire. Son cours compte actuellement 97 inscrits avec plus de soixante présences permanentes. Il s'agit d'une part de professionnels qui recherchent les moyens d'améliorer dans les entreprises qui les emploient les procédés de travail, d'autre part d'assistantes sociales et d'infirmières d'usine qui trouvent dans cet enseignement une base sérieuse pour les conseils qu'elles ont à donner. Ainsi conçu, l'enseignement de la physiologie du travail contribue à lutter contre la fatigue inutile dans le travail²⁸.

En appui sur ces conclusions, « *il est proposé au conseil de donner une place modérée à cet enseignement utile en constituant un cours dont les études seront réparties en deux ans* ».

Si l'enseignement est maintenu, la suppression de la chaire est entérinée.

28 Aux deux sessions d'examen, douze auditeurs parmi ceux qui ont suivi le cours en 1940/41 ont été reçus à l'examen : quatre étudiantes, une secrétaire, un comptable, un professeur, un chef de service juridique, une conseillère d'orientation professionnelle, un interprète, un mécanicien, une personne sans profession [Archives Nationales F17 882].

L'emploi du terme « *modéré* » est à cet égard significatif des débats qui ont eu lieu et laisse à penser à un geste de conciliation adressé aux opposants du maintien de cet enseignement. Un décret en date du 16 juillet 1941 officialise la transformation de la chaire de physiologie du travail, d'hygiène industrielle, d'orientation professionnelle en cours de physiologie du travail et d'orientation professionnelle, l'hygiène industrielle étant rattachée à la chaire de Prévention des accidents du travail d'André Salmont, conformément à la décision prise lors du CA à la suite du rapport de M. Doutry²⁹. Le Docteur Faillie (1895-1945) est confirmé dans sa charge de cours³⁰, charge qu'il exercera jusqu'à son décès le 3 novembre 1945³¹. À sa mort, la question de la séparation de la physiologie du travail et de l'orientation professionnelle évoquée dès 1940 est

29 Le CA du 2 décembre 1938 avait adopté les conclusions du rapport de M. Dautry « *tendant à distraire de la chaire de physiologie du travail, l'Hygiène industrielle* ». Voir sur ce sujet, la lettre de Salmont au directeur du Cnam (9 mai 1940) et la réponse de ce dernier précisant « *qu'aucune suite n'ayant été donnée, cette question devra donc être reprise* » (lettre du 16 mai 1940) et la lettre de Salmont (27 janvier 1941) ainsi que la note remise début de 1938 jointe à ce courrier. [Archives du Cnam : boîte n°5 – Fonds Administration générale – dossier de la chaire de Prévention des accidents du travail].

30 Le Docteur Vieu, chargé de TP auprès de Faillie après le départ de Bonnardel ne s'est pas présenté devant la commission chargée d'entendre les candidats et a fait connaître au Directeur du Cnam qu'il se retirait devant la candidature du Docteur Faillie.

31 La vacance du cours suite au décès du Docteur Faillie est annoncée lors du CA du 21 décembre 1945. À cette date, le cours s'adresse à 200 auditeurs et le directeur du Cnam propose qu'il soit assuré par le docteur Vieu, assistant du Docteur Faillie à partir du 7 juillet 1946 et ce jusqu'à la désignation du nouveau titulaire.

l'objet de nouveaux débats.

En 1945, la France entre dans une période de reconstruction intense. La demande d'ouvriers et d'employés qualifiés est forte et la formation et l'orientation professionnelles sont devenues un enjeu national. Le lien entre l'engagement scientifique et l'engagement social tend à se déliter pour tendre vers une relation plus fonctionnaliste et techniciste de l'orientation professionnelle. Dès lors, la succession de Faillie est l'enjeu de nouvelles tensions : physiologie du travail et psychologie appliquée au travail empruntant alors deux voies distinctes. Au même moment, Georges Friedmann lors de l'audition des candidats à la chaire d'Histoire du Travail, propose « *de s'appuyer sur l'homme dans son entier et qu'il convient dès lors de s'appuyer sur un faisceau de sciences d'où la nécessité de s'appuyer sur les autres cours du Cnam* »³².

En France, le regard physiologiste a longtemps caractérisé l'analyse du travail. L'approche développée au Cnam n'échappe pas à cette règle : Laugier et Faillie sont médecins et leur approche de l'analyse du travail est marquée par leur appartenance disciplinaire. Les deux candidats qui postulent à la succession de Faillie, Camille Soula (1888-1963) et Paul-René Bize (1901-1991) sont également médecins. Leurs parcours respectifs sont cependant très différents. Soula est un physiologiste reconnu, reçu au concours de l'agrégation en 1920, chargé

32 Rapport de la commission chargée d'entendre les candidats à la chaire d'Histoire du Travail, CP du 5 novembre 1945, compte-rendu, p. 91.

d'un cours de pharmacologie, discipline dont il est un des meilleurs spécialistes français, il accède en 1935 à la chaire de physiologie de la Faculté de médecine de Toulouse. Il est l'auteur de nombreuses communications, notes, mémoires et articles et d'un précis de physiologie publié en 1947 qui fera référence. Homme d'ouverture, il s'intéresse à la poésie, à l'art et aux artistes eux-mêmes. Homme engagé, soutien de l'Espagne républicaine, il est démissionnaire d'office de ses fonctions le 30 août 1942. Résistant, il est arrêté par la Gestapo le 2 février 1943. Réintégré dans ses fonctions dès sa libération le 1^{er} septembre 1944, il est mis à la disposition du CNRS en 1946 pour y diriger le Centre d'Etudes Scientifiques de l'Homme qui vient d'être créé à Paris tout en gardant son poste à Toulouse. Soula n'est pas un spécialiste du travail. Sa candidature au poste de chargé de cours de physiologie du travail et d'orientation professionnelle au Cnam, soutenue par l'administration du Conservatoire, s'inscrit dans une stratégie d'intégration, cette charge de cours au Cnam lui permettant de trouver une assise institutionnelle et des locaux pour développer ses travaux au 41 de la rue Gay Lussac. Ami et médecin de Vincent Auriol, élu de la Haute-Garonne plusieurs fois, ministre socialiste, président de l'Assemblée Constituante depuis le 23 janvier 1946, Soula ne manque pas d'appui.

Le second candidat Bize jouit d'une notoriété moindre dans le milieu médical mais a une assez longue expérience dans le domaine de l'orientation professionnelle. Chef de clinique des maladies nerveuses à la faculté de médecine de Paris

pendant trois ans après l'obtention de sa thèse en 1930, puis assistant des Hôpitaux de Paris. De 1936 à 1939, il est médecin des Usines Citroën, au titre de chargé de la sélection, de l'orientation du personnel et de la surveillance des apprentis. Pendant la période de la guerre, il occupe plusieurs fonctions officielles. De 1941 à 1943, il est chargé d'une mission d'Inspection générale à la Direction Générale de l'Enseignement Technique pour étudier la partie médicale de l'examen d'orientation professionnelle préalable à l'entrée en formation. Il participe et coordonne le cours d'orientation professionnelle réservé aux médecins organisé à l'INETOP et au laboratoire d'Hygiène de la Faculté de médecine de Paris. Il est chargé d'un cours sur les aspects médicaux de l'orientation au Centre de formation des conseillers de Caen ouvert par Julien Fontègne en 1941. Médecin du travail au Centre de Formation des Cadres Professionnels de la rue Dareau, il est Médecin-Inspecteur général du Travail au ministère du Travail de 1944 à 1945. À la Libération, il est membre de la commission « Enseignement » du Centre de coordination et de synthèse sur la Reconstruction.

Le profil très marqué des deux candidats, l'un du côté de la physiologie, l'autre du côté de l'orientation professionnelle, va partager les membres des deux conseils du Conservatoire en deux camps épousant les frontières de ces deux champs disciplinaires. De Monzie n'est plus président du CA du Cnam depuis septembre 1944 et la remise en cause de l'existence d'un enseignement propre à l'homme au travail n'est plus à l'ordre du

jour. La période de la guerre n'a pas aplani les divergences scientifiques et idéologiques mais les institutions issues du Conseil de la Résistance tentent de fédérer toutes les énergies pour sortir le pays du marasme économique dans lequel cinq années de guerre l'ont plongé. Il s'agit alors d'accompagner l'engagement des industriels pour améliorer la productivité et les efforts demandés aux travailleurs en prenant en compte le facteur humain dans la production. Ce qui est alors en jeu c'est le choix de la discipline susceptible d'étayer l'engagement du Cnam : d'un côté la physiologie dans la cohérence des travaux engagés depuis la fin du XIX^e siècle sur la fatigue et le moteur humain dont Soula est le représentant, de l'autre une psychologie appliquée, susceptible d'aider au placement et à la sélection des travailleurs, caractérisée par la paradigme différentialiste propre à la psychotechnique à laquelle les travaux de Bize se rattachent.

La création d'un cours de psychologie appliquée au travail et à l'orientation : l'engagement du patronat

Les candidats emportent, successivement, l'adhésion de la commission chargée d'entendre les candidats et d'étudier leur candidature, du conseil de perfectionnement et du conseil d'administration. La commission place Bize en première position en raison de son plus jeune âge et de ses liens avec l'indus-

trie³³. Il semble en effet difficile à la majorité des membres de cette commission de retenir pour un enseignement de physiologie du travail « *un candidat n'ayant jamais eu de contact avec la vie des ateliers* »³⁴. Le conseil de perfectionnement réuni le 6 mai 1946 inverse l'ordre de classement et propose Soula en première ligne³⁵. Deux interventions ont été déterminantes pour soutenir la candidature de Soula, celle de Ragey et de Javillier, professeur de Chimie agricole et biologique. Le directeur du Cnam précise que le programme de recherche de Soula lui paraît le plus original et que celui-ci a le soutien des professeurs Piéron et Wallon qui le considère comme « *un véritable homme de science et de laboratoire* ». Il donne également lecture d'une lettre de Lucien Febvre qui présente le Docteur Soula comme un « *savant de réel mérite aux dires des compétences* ». En définitive, pour lui, si « *le Docteur Bize – dont les qualités pédagogiques sont incontestables – dispenserait un enseignement bien conçu alors que la nomination du Docteur Soula permettrait sans nul doute*

33 Cette commission qui se réunit le 11 avril 1946 est composée des membres suivants désignés lors du CA du 4 mars 1946 : Danty-France, Aucuy, Salmont, Cournot, Chagnon, Friedmann, Lefrand, Ragey. Lors du CA du 1^{er} avril 1946, Javillier est désigné en plus de ces membres après qu'il ait demandé du fait d'une certaine proximité entre les enseignements si « *les professeurs chargés des enseignements de chimie, de biologie et de biochimie ne devraient pas y figurer* » (Compte-rendu du CA, p.69). Sur 9 votants, Bize obtient 5 voix, Soula 2 auxquels s'ajoutent 2 bulletins blancs.

34 [Archives du Cnam : Compte-rendu de la commission annexé au CA du 6 mai 1946, p.61.]

35 Sur 35 suffrages exprimés Soula en obtient 19, Bize 11 pour 3 bulletins blancs et 2 bulletins nuls.

une meilleure mise en œuvre du laboratoire du Conservatoire »³⁶.

Javillier, quant à lui, développe une argumentation en trois points. « *L'enseignement à pourvoir est celui de la physiologie du travail ; c'est donc un enseignement qui doit être confié à un physiologiste. La charge de cours comporte en second lieu la direction d'un laboratoire. Ce laboratoire est très bien équipé et il importe qu'il ait un Directeur capable de mettre en œuvre les moyens dont il dispose.* » Enfin, il souligne que devant l'Académie des Sciences « *il serait très difficile de faire valoir que pour un enseignement de physiologie, le nom de M. Bize pût primer celui de M. Soula* » (*idem*, p.88). La question des recherches susceptibles d'être entreprises devient alors déterminante. Avant le Conseil d'administration, le directeur du Cnam « *ne voyant pas les modalités capables d'accommoder deux hommes si complémentaires, il leur est demandé à chacun de lui fournir un programme de recherche de laboratoire.* » (Compte-rendu du CA du 24 mai 1946, p.42). Il souligne à nouveau l'originalité des recherches de Soula et la possibilité qu'elles offrent à la France de prendre part au débat engagé dans tous les pays concernant la question du travail, rappelant le caractère plus classique des travaux de Bize. Les industriels présents au CA souhaitent vivement qu'un enseignement concernant l'orientation professionnelle et la psychotechnique soit maintenu, cette discipline ayant été créée

en France. M. Chalon, représentant du patronat précise :

Le Docteur Bize étant, du témoignage de tous, l'homme de l'amphithéâtre, le Docteur Soula l'homme du laboratoire, il lui semblerait normal de s'adjoindre les deux hommes afin d'être honnête envers l'enseignement comme envers les élèves. Ne peut-on faire appel à deux professeurs doués de qualités complémentaires en dédoublant le poste grâce à des concours financiers qu'il serait possible de trouver ? (*idem*, p.43).

Pour Ragey, « *si les votes se portent sur le Docteur Soula, rien n'empêche d'envisager cela après la création d'un enseignement donné par le Docteur Bize, lorsque les fondateurs du cours auront concrétisé leurs offres* ». À une objection opposant que l'inverse peut être vrai, M. Ragey rappelle que l'Académie des Sciences est soucieuse de maintenir un cours de physiologie du travail tenu par un physiologiste : « *Des propositions contraires risquant de ne pas aboutir* ». Malgré cette mise en garde, le choix du CA se porte sur Bize³⁷. Un compromis est alors trouvé après que Ricard, représentant du Centre National de la Fonderie, propose une subvention de 100 000 francs pour financer un cours d'orientation professionnelle. Le résultat du vote plaçant Bize en première ligne est cependant maintenu et M. Le Rolland, le Directeur de la DET, après avoir indiqué que l'accord du Ministre de l'Éducation

36 [Archives du Cnam : Compte rendu du CA du 6 mai 1946, p. 87.]

37 Sur 18 votes exprimés Bize en obtient 10 et Soula 8.

et du Ministre des Finances était acquis, s'engage à exposer « *l'ensemble de la situation* » à l'Académie des Sciences. Au bout du compte, selon l'avis de l'Académie des Sciences, Soula est nommé sur le cours de physiologie du travail auparavant occupé par Faillie³⁸ et la création d'un cours d'orientation professionnelle financé par les milieux industriels est proposée sous l'intitulé « Psychotechnique du travail »³⁹.

Lors du CA du 14 juin 1946, la création de ce cours est annoncée, son financement étant assuré conjointement par le Conseil National du Patronat Français, la Chambre de Commerce de Paris et le Centre des Industries de la Fonderie. La désignation du titulaire du cours va à nouveau faire débat. Deux candidats font acte de candidature : le Docteur Bize, « *candidat déclaré du Cnam* » conformément aux engagements pris lors de la désignation de Soula comme titulaire du cours de physiologie du travail et le souhait du conseil

38 Lors du CA du 19 juillet 1946, le Directeur du Cnam annonce qu'il a été saisi d'une demande du Ministère de l'Education Nationale de transformation du cours sur lequel Soula vient d'être nommé en chaire de physiologie. Le CA décide que M. Soula soit tout d'abord nommé chargé de cours et que la question de la transformation du cours en chaire soit présentée devant les conseils à la rentrée d'octobre 1946. Lors du CP du 7 octobre 1946, Soula présente les grandes lignes de son cours qui montrent une orientation très physiologiste, voir également sur ce point l'affiche de présentation des cours 1946/47 [Archives Nationales F17 882].

39 [Archives du Cnam : Compte-rendu du CA du 28 octobre 1946]. Cet intitulé est proposé à l'initiative de Georges Friedmann lors du Conseil de perfectionnement du 7 juin 1946. Ce cours finalement intitulé « Sélection et Orientation Professionnelles » est institué par décret n° 47-563 du 27 mai 1947 [Archives du Cnam : Conseil de perfectionnement du 28 octobre 1946].

de perfectionnement de l'établissement et du Docteur Morali-Daninos, directeur adjoint à la III^e section de l'Ecole des Hautes Etudes où son président Henri Piéron l'a fait nommé parallèlement à son affectation au Centre d'Etudes et de Recherches Psychotechniques (CERP) récemment créé par le Ministère du Travail. Morali, exclu de toute activité professionnelle en raison des lois raciales, s'engage très tôt dans le combat contre les Allemands en Afrique du Nord puis à Londres. Son expérience de la psychotechnique, si elle est bien réelle, est limitée. Sa candidature est soutenue par le Directeur de l'Enseignement Technique⁴⁰. L'opposition des deux candidats n'est plus d'ordre scientifique mais d'ordre personnel et idéologique comme en témoigne une lettre d'Henri Wallon sollicité par le Directeur du Cnam pour donner son avis : « *Le Docteur Bize est d'esprit ouvert, comme le démontre le nombre et la diversité de ses publications. Mais, c'est un homme vacillant qui voudrait utiliser les circonstances, mais qui se laisse balloter par elles, dont l'orientation scientifique ne paraît pas encore très nettement affirmée. [...] tout autre est le Docteur Morali.* »

Après avoir décrit son parcours et son engagement pendant la guerre, il conclut : « *En désignant [le docteur Morali] pour la chaire de Sélection et*

40 Lettre du 31 mai 1947 de P. Le Rolland au Directeur du Cnam l'informant de la candidature du Docteur Morali (écrit Morati dans la lettre) et indique en conclusion : « *J'ai vu précédemment le Docteur Morati qui m'a fait un excellent effet et qui a cru devoir présenter sa candidature par mon intermédiaire* » [Archives du Cnam : Cours de sélection et orientation professionnelles].

d'Orientation Professionnelle, le Conservatoire y mettrait un homme qui n'a pas attendu des événements et des occasions de choisir pour lui sa voie, mais qui se l'est frayée lui-même dans le sens où le poussaient son goût de l'action et son goût de la recherche scientifique⁴¹.»

La candidature de Bize est cependant retenue par les deux conseils du Cnam et entérinée par l'académie des Sciences⁴². Ragey dans une lettre portant le sceau de la confidentialité, adressée à M. Ricard, Vice-président du Patronat français qui finance le cours, ne cache pas son inquiétude concernant la nomination de Bize : « *Je suis cependant fondé à penser que son concurrent, le docteur Morali, usant d'influences d'une politique, dont de toutes récentes éclipses n'affaiblissent pas l'audace, ne manquera pas de tenter d'obtenir la signature ministérielle* »⁴³. Les craintes de Ragey, pour fondées qu'elles soient, ne changent pas le cours des événements. Bize est nommé par arrêté du 8 janvier 1948 avec effet au

1^{er} janvier de la même année et prononce sa leçon inaugurale le 29 janvier 1948⁴⁴. Le titre de cette leçon (« La notion d'aptitude en psychotechnique ») et le contenu de son cours ne laissent planer aucun doute sur ses intentions : il inscrit son approche de la sélection et de l'orientation professionnelles dans la cohérence de la notion d'aptitude telle qu'elle est définie par Piéron (1949) comme disposition innée peu susceptible d'être modifiée par l'apprentissage et pouvant être révélée par des tests – le caractère scientifique de la démarche étant garanti par la rigueur de la mesure qui doit être aussi précise que possible. Les opérations de sélection et d'orientation professionnelles s'éloignent alors de l'analyse du travail telle qu'elle est présentée par J.-M. Lahy en 1933 dans le premier numéro de la revue *Le Travail humain* fondée avec Laugier. Deux ans après le décès de Docteur Faillie, le cours de physiologie du travail et d'orientation professionnelle initié par Laugier et continué par Faillie fait l'objet d'un partage en deux enseignements séparés. L'un, assuré par Soula, donnera naissance à la chaire d'Ergonomie placée sous la responsabilité de Scherrer (1958-1965) puis de Wisner (1966-1990), l'autre par Bize puis Goguelin en 1970 débouchera sur la création de la chaire de Psychologie du Travail.

41 [Archives Cnam : Dossier Cours de Sélection et d'Orientation Professionnelles.]

42 Bize est présenté en première ligne par le Conseil de Perfectionnement (19 voix contre 15), par le Conseil d'Administration (12 voix contre 4) et par l'Académie des Sciences. Sur les liens entre l'Académie des Sciences et le Cnam, voir C. Fontanon (1992).

43 Lettre datée du 22 octobre 1947 accompagnée d'un projet de lettre à adresser au Ministre de l'Education Nationale pour lui demander de ratifier les propositions qui lui ont été soumises par le Cnam concernant la désignation du docteur Bize comme premier titulaire du cours de Sélection et d'Orientation Professionnelles. Le directeur du Cnam fait ici référence de manière implicite au départ de P. Le Rolland, membre du Parti Communiste, de la direction de l'Enseignement Technique.

44 Le cours est transformé en cours du Cnam avec financement propre en 1958.

Conclusion

Pour être complet, il nous aurait fallu aborder également la création en 1945, à la demande de René Capitant, ministre de l'Education Nationale, d'un Institut du Travail au Conservatoire, plus tourné sur l'information juridique et économique, pour soutenir la formation des délégués ouvriers et employés siégeant dans les Comités d'entreprise nouvellement créés (ordonnance du 22 février 1945)⁴⁵. La place nous manque ici pour étudier le rôle de cet institut et plus particulièrement pour analyser les conséquences de l'absence de liens entre cet Institut du Travail et l'Institut National d'Etude du Travail et d'Orientation Professionnelle⁴⁶

45 Institut créé par décret du 16 novembre 1945 paru au JO du 22 novembre 1945 et fermé par arrêté du 21 juin 1951. L'arrêt est justifié par le faible nombre d'auditeurs (1508 pour 50 conférences en 1950/1951) et le nombre peu élevé de délégués du personnel au CE, l'auditoire le plus assidu étant composé de fonctionnaires de la Sécurité Sociale, d'assistantes sociales, de conseillers du travail et de fonctionnaires du Ministère du Travail. Voir la conclusion de la note non datée du Secrétaire du Cnam adressée au Directeur concernant l'année 1950/1951 : « il semble que le public parisien manifeste ouvertement son indifférence aux possibilités de culture mis à la disposition des délégués des Comités d'entreprise » [Archives Cnam : Carton Institut du Travail].

46 Absence de liens d'autant plus étonnante que Paul Gemähling, chargé par René Capitant, Ministre de l'Education Nationale, d'étudier la création au Cnam de l'Institut du Travail où il assumera la responsabilité de directeur des études, est également enseignant à l'INETOP où il assure un enseignement d'économie politique à la demande de Piéron sur le conseil de Lévy-Bruhl suite à la déportation de Maurice Halbwachs. (Arrêté du 17 mars 1945 autorisant Gemähling à faire 18 conférences) [Correspondances Archives Henri Piéron. Institut de Psychologie. Boulogne-Billancourt].

au sortir d'une période où le rapport entre la physiologie du travail et la psychologie appliquée au travail et à l'orientation a été l'objet d'une double critique. Face à ceux qui critiquaient la conception positiviste d'une science du travail ramenée dans les limites de l'expérience en laboratoire, c'est au nom du risque d'ingérence du politique et de l'idéologique dans la recherche scientifique prenant le travail pour terrain d'expérience que d'autres condamnaient cet enseignement. Fortement sollicitées par la direction de l'Enseignement Technique qui souhaitait faire du Conservatoire le centre de l'Enseignement Technique en France et par les représentants du patronat soucieux de la formation des cadres susceptibles de sélectionner les personnels et d'encadrer la production, les instances dirigeantes du Cnam n'ont pas toujours pu ou su faire la part des choses tiraillées qu'elles étaient entre des préoccupations scientifiques parfois difficiles à définir et des préoccupations politiques et idéologiques mal contrôlées et maîtrisées.

À la Libération, les attentes issues du Conseil de la Résistance pour un mieux-être social et la demande de prise en compte progressive du facteur humain dans la production compte tenu des efforts demandés aux travailleurs conduisent à la séparation définitive du cours de Faillie, le successeur de Laugier, en deux cours tenus par deux figures de savant différentes : Soula le théoricien-expérimentateur d'un côté et Bize l'expérimentateur-technicien de l'autre. Au bout du compte, cette dichotomie, en divisant les enseignements et en fractionnant les approches

disciplinaires, va rendre plus difficile les collaborations interdisciplinaires, susceptibles d'aider à appréhender l'Homme au travail dans sa globalité, formation et orientation comprises. Le projet de Laugier élaboré dès 1930 de rassembler dans un même lieu toutes les chaires du Cnam traitant de l'Homme au travail pour favoriser des approches communes ne verra jamais le jour. Il faudra attendre 2007 pour voir se constituer au 41 de la rue Gay Lussac un Centre de Recherche sur le Travail et le Développement (CRTD) regroupant les équipes d'ergonomie, de psychologie du travail, de psychologie de l'orientation et de formation des adultes⁴⁷. Pour autant, encore aujourd'hui, la nécessité du débat et du travail en commun ne s'impose pas d'emblée et n'est pas toujours facile à mettre en œuvre compte tenu des caractéristiques propres à l'installation et au développement de chacune de ces disciplines au Conservatoire.

Bibliographie

- AFDET (date non précisée). *Recueil des discours prononcés par M. Edmond Labbé. Directeur général honoraire de l'Enseignement Technique*. Paris : Imprimerie F. Deshayes.
- Bonnardel, R. (1943). *L'adaptation de l'homme à son métier*. Paris : PUF.
- Caroff A. (1987). *L'organisation de l'orientation en France. Evolution des origines à nos jours*. Paris : EAP.
- Friedmann, G. (1934). *Problèmes du machinisme en URSS et dans les pays capitalistes*. Paris : Editions sociales internationales.
- De Monzie, A. (1931). *Petit Manuel de la Russie Nouvelle*. Paris : Firmin Didot Ed.
- De Monzie, A. (1941). *Ci-devant*. Paris : Flammarion.
- De Monzie, A. (1942). *Pétition pour l'histoire*. Paris : Flammarion.
- De Monzie, A. (1948). *Le Conservatoire du Peuple*. Paris : Société d'Édition d'Enseignement Supérieur.
- Fontègne, J. & Luc, H. (1943). « L'École et l'Orientation professionnelle ». *Cahiers du Préapprentissage et de l'Apprentissage*, n°6.
- Fontanon, C. (1994). « L'introduction des sciences sociales au Conservatoire National des Arts et Métiers : un champ d'essai pour le 'millerandisme' ». In N. Racine & M. Trebitsch, « Intellectuels engagés d'une guerre à l'autre ». *Cahiers de l'IHTP*, n°27, pp.103-124.
- Fontanon C. (1992). « Les origines du Conservatoire national des arts et métiers et son fonctionnement à l'époque révolutionnaire 1750-1815 ». *Cahiers d'histoire du Cnam*, n° 1, pp.17-44.
- Fontanon C. & Grelon, A. (dir.) (1994). *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers. Dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : INRP/Cnam (Collection Histoire biographique de l'enseignement. 2 volumes).
- Gouarné, I. (2012). « Engagement philo-soviétique et posture sociologique dans l'entre-deux-guerres : le rôle politico-intellectuel de Georges Friedmann ». *Sociologie du travail*, n°54, pp.356-374.
- Labèrenne, P. (1979). « Le cercle de la Russie neuve (1928-1936) et l'Association pour l'étude de la culture soviétique (1936-1939) ». *La Pensée*, n°205, pp.12-25.
- Lahy, J.-M. (1916). *Le système Taylor et la physiologie du travail professionnel*. Paris : Editeurs Masson & Cie.

⁴⁷ Les équipes de psychanalyse, santé, travail (C. Desjours) et d'handicap, travail et société (E. Sampaio) initialement associées quitteront le CRTD, la première en Janvier 2013, la seconde dès 2009.

Lahy, J.-M. (1933). « Le premier laboratoire psychotechnique ferroviaire français aux Chemins de Fer du Nord ». *Le Travail Humain*, n°1, pp.409-421.

Laugier, H., Toulouse, E. & Weinberg, D. (1934). « Biotypologie et aptitudes scolaires ». *Biotypologie*, II/4, pp.145-287.

Le Bianic, Th. (2004). « Le Conservatoire des Arts et Métiers et la machine humaine. Genèse et développement des sciences du travail au Cnam de 1910 à 1990 ». *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°11, pp.185-214.

Ohayon, A., Sellier, F. & Vermes, G. (1994). Bonnardel, Raymond (1901-1988). In C. Fontanon & A. Grelon, (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers. Dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : INRP/Cnam (Collection Histoire biographique de l'enseignement. 2 volumes), pp.210-217.

Prost A. (1996). « Des professions à l'école : jalons pour une histoire de l'orientation en France », *Vie Sociale*, n°5, pp.11-24.

Rybak, B. (1994). « Faillie, Robert (1895-1945). Professeur de Physiologie du travail et d'Orientation Professionnelle (1941-1945) ». In C. Fontanon & A. Grelon, (dir.), *Les professeurs du Conservatoire national des arts et métiers. Dictionnaire biographique 1794-1955*. Paris : INRP/Cnam (Collection Histoire biographique de l'enseignement. 2 volumes), pp.492-496.

Trebitsch, M. (1995), « Les réseaux scientifiques : Henri Laugier en politique avant la seconde guerre mondiale (1918-1939) ». In J.-L. Crémieux-Brillac & J.-F. Picard, « Henri Laugier en son siècle ». *Cahiers pour l'histoire de la recherche*. pp.23-45.

Troger, V. (1989). « L'histoire de l'enseignement technique entre entreprises et l'Etat, la recherche d'une identité ». *Histoire, économie et société*, vol 8/4, pp.593-611.

Wallon H. (dir.) (1935). *À la lumière du marxisme*. Paris : Editions Sociales.